

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 22 janvier 2025, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 27 puis 29

Représentés : 3 puis 4

Absents : 9 puis 7

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Nelly DUVERNAY, Mme Laure FANGET (à partir de 18h36), Mme Carole FAUVETTE (à partir de 18h35), M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT,
Étaient absents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Gaëtan FAUVAIN (pouvoir à Mme PAGET), M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), M. Roger RIBOLLET, M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme FAUVETTE), M. Thierry SEVES (pouvoir à Mme CLEYET-MARREL), M. Maurice VOISIN,
Secrétaire de séance : Mme Isabelle HELIN

N°2025/01/28/01 – TABLEAU DES EMPLOIS A COMPTER DU 1^{ER} FEVRIER 2025

ACCEPTE les propositions de :

- Modification de l'emploi d'Agent d'entretien et surveillance à temps complet 35 heures ouvert au cadre d'emplois des adjoints techniques, en l'ouvrant au cadre d'emplois des agents de maîtrise ;
- Création d'un second emploi de Responsable de développement économique et territorial à temps complet 35 heures ouvert au cadre d'emplois des adjoints administratifs, rédacteurs territoriaux et attachés territoriaux ;

FIXE le tableau des emplois permanents, tel qu'indiqué ci-après, à effet au 1^{er} février 2025 ;

PRECISE qu'en cas de recherche infructueuse et dans l'impossibilité de pouvoir recruter un fonctionnaire sur les emplois permanents inscrits au tableau, il est possible qu'il soit occupé par un agent contractuel de droit public pour des besoins de continuité du service dans les conditions définies à l'article L332-14 du Code Général de la Fonction Publique.

ET AUTORISE Monsieur le Président à procéder aux formalités administratives.

Tableau des emplois permanents à temps complet au 1^{er} février 2025			
Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes fonctions RIFSEEP
Filière administrative			
Directeur / Directrice des services	1	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux	A1
Directeur Adjoint / Directrice Adjointe des services	2	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A1 ou A2
Directeur / Directrice du Pôle tourisme et Responsable communication	1	Cadre d'emploi des Attachés territoriaux	A2
Directeur / Directrice du Pôle cadre de vie	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A2 ou B1
Responsable des Ressources Humaines	1	Cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B1

Responsable de gestion comptable	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	A3 ou B1
Chargé de mission mutualisation et proximité	1	Cadre d'emplois des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A4 ou B2
Instructeur des actes d'urbanisme	2	Cadre d'emplois des Rédacteurs ou des Techniciens territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B2 ou C1
Responsable de développement économique et territorial	2	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	A4 ou B1 ou C1
Assistant(e) de direction et chargé(e) de communication	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) administratif(ve) du Pôle Cadre de Vie	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) RH	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) administrative et comptable	1	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux ou des Rédacteurs territoriaux	C1 ou B3
Assistant(e) de gestion administrative du Pôle Technique	1	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux	C1
Chargé(e) de la Commande publique et des dossiers juridiques et contentieux	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Attachés territoriaux	B2 ou A4
Chargé(e) de la Commande publique et de la Prévention	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux	B2
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique	2	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux	C1
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique et d'hébergement	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Filière animation			
Responsable Enfance Jeunesse	1	Cadre d'emplois des Adjointes d'animation territoriaux ou des animateurs territoriaux	B2 ou C1
Accueil et Gestion (Responsable-Adjoint de l'ALSH)	1	Cadre d'emplois des Adjointes d'animation territoriaux	C1
Filière Technique			
Directeur / Directrice du Pôle Technique	1	Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux ou des techniciens territoriaux	A2 ou B1
Responsable adjoint(e) du Pôle Technique et responsable du service assainissement	1	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques, Agents de maîtrise ou des Techniciens territoriaux	B1
Responsable Bâtiments/Espaces extérieurs	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux, Adjointes Techniques ou des Agents de maîtrise	B2 ou C1
Technicien(ne) Assainissement	1	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques, Agents de maîtrise Ou des Techniciens territoriaux	B2 ou C1
Technicien(ne) Assainissement - Cycle de l'eau	1	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques, Agents de maîtrise Ou des Techniciens territoriaux	B2 ou C1
Responsable Environnement	1	Cadre d'emplois des Ingénieurs ou Techniciens territoriaux ou des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A4 ou B1
Agent d'entretien et surveillance	3	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques ou des Agents de maîtrise	C2 et C2 logé
Agent polyvalent	1	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques 35h/semaine	C2
Filière sociale et médico-sociale			
Directeur/Directrice du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Puéricultrices Territoriales ou des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A3
Adjoint(e) au Directeur/Directrice du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A3
Animateur/Animatrice du RPE VisioRelais - Responsable de la Microcrèche	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A4 (25 h) A3 (10 h)
Animateur/Animatrice du RPE SaôneRelais	1	Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants	A4
Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	10	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux Ou des Agents Sociaux territoriaux	B3 ou C2 ou C1
Assistant(e) d'accueil des enfants du Service Petite Enfance	1	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux Ou des Agents Sociaux territoriaux	C2 ou C1

Aide Auxiliaire de puériculture à la microcrèche	2	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux	C2
--	---	---	----

Tableau des emplois permanents à temps non complet au 1^{er} février 2025

Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes fonctions RIFSEEP
Filière administrative			
Secrétaire du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux 28h/semaine	C1
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique et d'hébergement	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux 28h/semaine	B3 ou C1
Conseiller(ère) Référent(e) France Services	1	Cadre d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 28h/semaine	A4 ou B3 ou C1
Conseiller(ère) France Services	1	Cadre d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 26h/semaine	A4 ou B3 ou C2
Assistant(e) administratif(ive) du service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux 28h/semaine	C1
Filière Animation			
Animateur/Animatrice de l'ALSH	6	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux 25 h/semaine	C2
Filière Technique			
Entretien et surveillance	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 7h/semaine	C2
Assistant(e) de service du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux 30h/semaine	C2
Assistant(e) de service et d'accueil du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux 30h/semaine	C2
Entretien des bureaux, du RPE et entretien et surveillance du gymnase et du centre sportif	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 18h/semaine	C2
Filière sociale et médico-sociale			
Référent(e) santé, prévention et accueil inclusif	1	Cadres d'emplois des Infirmiers de Soins Généraux Territoriaux, Infirmiers Territoriaux ou des Puéricultrices Territoriales 28h/semaine	A4 ou B2
Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	1	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 28h/semaine	C1 ou C2
Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux 28h/semaine	C1
Aide Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux 30 h/semaine	C2

N°2025/01/28/02 - BUDGET PRINCIPAL 2025 – OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DECIDE d'ouvrir, de façon anticipée, des crédits en section d'Investissement pour un montant total de 89 700 euros selon la répartition suivante :

- **Opération 22 – Salle de sports Gymnase Actisport** – au compte 2188 – Autres immobilisations corporelles **à hauteur de 11 000 euros.**
- **Opération 41 – Aire d'Accueil des Gens du Voyage** – au compte 21735 – Installations générales, agencements et aménagements **à hauteur de 21 700 euros.**
- **Opération 84 – Visiosport** – au compte 21848 – Autres mobiliers **à hauteur de 7 000 euros.**
- **Opération 86 – Extension du siège de la CCSV Centre 2023** – au compte 2313 – Immobilisations en cours **à hauteur de 50 000 euros.**

ET PRECISE que ces crédits seront inscrits au budget Principal de l'exercice 2025 lors de son adoption.

N°2025/01/28/03 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025 – OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DECIDE d'ouvrir, de façon anticipée, des crédits en section d'Investissement pour un montant total de 562 700 euros selon répartition suivante :

- Opération 3R28 – Réhabilitation des réseaux selon priorités 1 & 2 – au compte 2315 – Installations, matériel et outillage techniques à hauteur de **340 000 euros HT**.
- Opération 29 – Mise en séparatif Chemin des Mûriers Montmerle s/S – au compte 2315 – Installations, matériel et outillage techniques à hauteur de **80 000 euros HT**.
- Opération 54 – Travaux canalisations SDA partie nord territoire – au compte 2315 – Installations, matériel et outillage techniques à hauteur de **140 000 euros HT**.
- Opération 61 – Informatique/Mobilier à hauteur de **2 700 euros HT** – dont 1 800€HT au compte 2183 - Matériel de bureau et informatique et 900€ HT au compte 2184 – Mobilier.

ET PRECISE que ces crédits seront inscrits au budget Assainissement Collectif de l'exercice 2025 lors de son adoption.

N°2025/01/28/04 – FIXATION DU SUPPLEMENT DE PRIX DE LA REDEVANCE DE PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2025

DECIDE de fixer à 0,01 €/HT/m³ la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 31 janvier 2025.

DECIDE que cette contre-valeur de la « redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif » est facturée et encaissée auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif et reversée à la communauté de communes, au titre de sa compétence pour le traitement des eaux usées, selon les modalités déterminées dans le contrat de délégation de service public avec SUEZ Eau France et la convention quadripartite de recouvrement et de reversement signée avec le syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône et les sociétés SAUR et SUEZ Eau France.

N°2025/01/28/05 - SIGNATURE D'UN PROCES-VERBAL DE RETROCESSION DE RESEAU D'EAUX PLUVIALES AVEC LA COMMUNE DE GUEREINS

APPROUVE le procès-verbal de rétrocession de biens relatif au réseau unitaire mis en séparatif à usage eaux pluviales sur la commune de Guéreins.

ET AUTORISE le Président à signer ce procès-verbal et à procéder à toutes les formalités nécessaires.

N°2025/01/28/06 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE EN VUE DE LA POSE D'UN COLLECTEUR DES EAUX USEES EN TERRAINS PRIVES A MONTCEAUX

AUTORISE M. le Président à signer la convention de servitude portant sur les parcelles A-769, 805 et 816 situées à Montceaux et à confier les formalités d'enregistrement de ladite convention à la diligence du notaire habituel de la Communauté de la Communes.

PRECISE qu'aucune indemnité n'a été convenue entre les parties.

N°2025/01/28/07 – ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE DANS L'AIN - ADACCA

APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communes Val de Saône Centre à l'Association pour le Développement de l'AutoConsommation Collective dans l'Ain – ADACCA, comprenant un droit d'entrée de 200€.

DESIGNE M. Jean-Pierre CHAMPION pour représenter la communauté de communes auprès de cette instance.

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2025 à l'article 6281 et en tant que de besoin les années suivantes.

AUTORISE M. le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette adhésion.

N°2025/01/28/08 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT 2025 « SOUTENIR L'INGENIERIE DES COLLECTIVITES POUR LEURS PROJETS DE TRANSITION ECOLOGIQUE »

SOLLICITE une subvention de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert 2025 « Soutenir l'ingénierie des collectivités pour leurs projets de transition écologique » au titre du volet « Cofinancement de postes d'animateurs ou chefs de projet contractuels », pour le poste de Chargé (e) de Mission Mobilité d'un montant de **14 740€** pour une durée de 10,56 mois.

AUTORISE Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

SOLLICITE l'autorisation de l'Etat afin de pouvoir recruter l'agent Chargé(e) de Mission Mobilité avant la notification de la subvention.

N°2025/01/28/09 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'AIN POUR LA CREATION D'UN PLATEAU SURELEVE SUR LA RD88

APPROUVE la convention pour la création d'un plateau surélevé sur la RD88 au niveau de la sortie du parc Visiosport (PR19+200).

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention avec le Département de l'Ain.

N°2025/01/28/10 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION PLURIANNUELLE 2025-2030 D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION ANIMATION JEUNESSE ET CULTURE (AJC) ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT

AUTORISE la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Animation Jeunesse et Culture (AJC), pour les années 2025 à 2030,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement pour l'année 2025 d'un montant de **68 135 euros** à l'association Animation Jeunesse et Culture (AJC) qui gère le Centre social « l'Embarcadère » à Thoisy.

PRECISE que les crédits budgétaires seront inscrits au budget primitif 2025 et qu'un acompte de 17 034€ soit 25% de la subvention sera versé à l'AJC au mois de février 2025 conformément aux termes de la convention.

N°2025/01/28/11 – MODIFICATION DES DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT

DONNE délégation à M. le Président pour :

- ✓ signer les conventions ou tout autre document de réservation et de mise à disposition gratuite de locaux communautaires avec le Conseil Départemental de l'Ain pour l'organisation de réunions, formations ou manifestations.
- ✓ signer les conventions ou tout autre document de mise à disposition gratuite de salles par les communes du territoire pour l'organisation de réunions, formations ou manifestations par les structures ou services de la communauté de communes,
- ✓ signer les conventions relatives à la réalisation d'une mission d'archivage par le Centre de Gestion de l'Ain et leurs éventuels avenants afférents,
- ✓ fixer le montant de l'indemnisation en réparation de tout préjudice matériel intervenu sur des biens communautaires.

PREVOIT qu'en cas d'empêchement du Président, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la présente délégation d'attributions pourront être prises par son suppléant, conformément à l'article L2122-17 du CGCT,

RAPPELLE que, lors de chaque réunion du conseil communautaire, le Président rendra compte des attributions exercées par délégation du conseil communautaire.

LISTE l'ensemble des délégations attribuées à M. le Président **par thématique** :

Finances, Ressources Humaines et archivage :

- passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes (08/06/2020),
- créer, modifier ou dissoudre les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services (08/06/2020),
- autoriser les moyens de paiement et en fixer les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement (08/06/2020),
- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts (08/06/2020),
- autoriser le paiement des dommages en cas de sinistre imputable à la Communauté de Communes et de non prise en charge totale par l'assurance selon le montant de la franchise applicable (08/06/2020),
- se prononcer sur les admissions en non-valeur et extinctions de créances après avis de la commission Finances (26/01/2021),
- procéder, dans la limite d'un montant annuel de 1 million d'euros et après avis de la commission Finances, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article [L. 2221-5-1](#), sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;) (26/01/2021),
- prendre toute décision et signer les conventions concernant l'accueil de stagiaires dans les services de la Communauté de Communes hors attribution d'une gratification (obligatoire à partir d'une présence de deux mois consécutifs ou non au cours d'une même année scolaire) (08/06/2020),
- prendre toute décision relative aux conventions de partenariat entre la Communauté de Communes et divers organismes de formation et les signer (26/01/2021),
- fixer le montant de l'indemnisation en réparation de tout préjudice matériel intervenu sur des biens communautaires (28/01/2025)
- signer les conventions relatives à la réalisation d'une mission d'archivage par le Centre de Gestion de l'Ain et leurs éventuels avenants afférents (28/01/2025).

Aménagement et Marchés Publics :

- se prononcer sur les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) relevant de la compétence communautaire par délégation de l'exercice du droit de préemption des communes (08/06/2020),
- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification et le règlement des marchés et des accords-cadres (à bons de commande et/ou à marchés subséquents) d'un montant maximal de 90 000 euros HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (08/06/2020),

- signer les plans de financement du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) pour l'alimentation électrique de parcelles ou de parcs d'activités dans le cadre de l'exercice de la compétence développement économique (29/06/2021),
- signer toutes conventions définissant les modalités techniques et financières pour le déploiement des réseaux dans le cadre des opérations d'aménagement ou d'extension des parcs d'activités relevant de la compétence développement économique : gaz par GRDF (Gaz Réseau Distribution France), électrique par ENEDIS ou le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain), fibre optique par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain), et eau potable par le Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône (25/1/2022),
- signer les plans de financement du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) et les devis ENEDIS pour tout type de projet (notamment en matière de raccordement électrique des ouvrages d'assainissement) après avis de la commission ou du Vice-Président concerné (30/05/2023),
- approuver une prise de participation de la SEM LEA au sein de sociétés de projets dédiés à la transition énergétique (30/01/2024).

Tourisme :

- fixer les tarifs de l'Office de Tourisme Val de Saône Centre sur proposition de la commission Tourisme(08/06/2020),
- prendre toute décision relative aux conventions de partenariat entre l'Office de Tourisme Val de Saône Centre et divers organismes et les signer, sur proposition de la commission tourisme (08/06/2020),
- fixer les tarifs des Gîtes de la Calonne sur proposition de la commission Tourisme (26/01/2021),
- prendre toute décision relative aux conventions de partenariat entre les Gîtes de la Calonne et divers organismes et les signer, sur proposition de la commission tourisme (26/01/2021),

Social et vie Sportive :

- autoriser la signature de conventions de mise à disposition précaire et à titre gratuit des équipements sportifs aux associations après accord de la commission Social et vie sportive (08/06/2020) ou du Vice-Président concerné (30/05/2023) ,
- signer toutes les Conventions d'Objectif et de Financement, chartes, demandes de subventions ou tout autre document contractuel proposé par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain (29/11/2022).
- signer les Conventions d'Objectifs et de Financement, demandes de subventions ou tout autre document contractuel proposé par la MSA (30/05/2023),
- signer les conventions de mise à disposition occasionnelle et à titre payant des équipements sportifs aux associations après accord de la commission Social et vie sportive ou du Vice-Président concerné (30/05/2023).

Occupations domaniales :

- signer les conventions ou tout autre document de réservation et de mise à disposition gratuite de locaux communautaires avec le Conseil Départemental de l'Ain pour l'organisation de réunions, formations ou manifestations (28/01/2025),
- signer les conventions ou tout autre document de mise à disposition gratuite de salles par les communes du territoire pour l'organisation de réunions, formations ou manifestations par les structures ou services de la communauté de communes (28/01/2025),

N°2025/01/28/12 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation, ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2024/115 – Avenant n°1 au marché de service d'assurance des dommages aux biens et des risques annexes pour la Communauté de Communes Val de Saône Centre

N°2024-116 – Convention de stage avec le Collège de Bois Franc

N°2024/117 – Fixation des tarifs des Gîtes de la Calonne à compter du 1^{er} janvier 2025

N°2024/118 – Travaux de mise en conformité de l'éclairage public

N°2024/119 – Marché public de services relatif à la maintenance de deux équipements de levage

N°2024-120 – Demande d'aide financière à la CAF dans le cadre de l'appel à projet « Fonds Publics et Territoires » pour le projet « Filles ou garçons, un même chemin »

N°2024/121 – Convention de stage avec le GRETA 71

N°2024/122 – Convention de stage avec le GRETA 71

N°2025-01 – Demande d'aide financière à la CAF dans le cadre de l'appel à projet « Fonds de Modernisation des Établissements » pour le multi-accueil VisioCrèche

N°2025-02 – Demande d'aide financière à la CAF dans le cadre de l'appel à projet « Fonds Publics et Territoires » pour l'achat de mobilier au Relais Petite Enfance VisioRelais

N°2025-03 – Demande d'aide financière à la CAF dans le cadre de l'appel à projet « Fonds Publics et Territoires » pour l'installation d'un store-banne extérieur et l'achat de mobilier pédagogique au Relais Petite Enfance SaôneRelais

N°2025-04 – Demande d'aide financière à la CAF dans le cadre de l'appel à projet « Fonds d'Aides à l'Investissement -Fonds nationaux ALSH » pour le renouvellement du matériel informatique de la directrice et le passage en LED du réfectoire de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement VisioMômes

N°2025-05 – Signature d'une convention occasionnelle de mise à disposition à titre gratuit du gymnase intercommunal ActiSport à SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE en l'absence de gardien avec l'AS Dracé Handball

N°2025/06 – Prise de participation de la SEM LEA au sein de la SAS Parc Solaire Terre des Hommes

N°2025/07 – Prise de participation de la SEM LEA au sein de SLRT RHONA'LEA

N°2025-08 – Signature d'une convention de mise à disposition à titre payant de la salle des associations à MONTCEAUX avec l'organisme de formation Les Pfiifs Sages et Compagnie sise à LYON

N°2025-09 – Demande d'aide financière à la CAF dans le cadre du fond ingénierie pour l'élaboration du prochain diagnostic en 2025, de la Convention Territoriale Globale 2026-2030

